Bilan de développement durable

2012-2013

À la santé de la planète

SAQ

2 Intensifier le rayonnement de la catégorie des produits québécois
4 Poursuivre les efforts de mobilisation et mettre en place des pratiques et des outils favorisant un milieu de travail sain, sécuritaire, ouvert et inclusif
6 Appliquer la Politique d'approvisionnement responsable en l'intégrant à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement
8 Mieux connaître les pratiques responsables liées au domaine du vin et les attentes des consommateurs en ce sens
10 Favoriser les contenants de verre allégé
12 Encourager la recherche et le développement
14 Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments de la SAQ
16 Accroître l'efficacité énergétique du transport
18 Appliquer les meilleures pratiques écoresponsables dans la conception, la construction, l'exploitation et la gestion des immeubles de la SAQ
20 Gérer les matières résiduelles en fonction des 3 RV-E (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination)
22 Mettre en œuvre le système de gestion environnementale
24 Minimiser les impacts des emballages
26 S'assurer que les responsables des événements commandités par la SAQ prennent toutes les mesures nécessaires pour récupérer les contenants de boissons alcooliques ainsi que les verres utilisés pour le service
30 Maintenir la vente responsable de boissons alcooliques
32 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable
34 Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique
36 Informer les publics cibles des réalisations de la SAQ en matière de développement durable
38 Optimiser la gestion de la santé et de la sécurité au travail
40 Encourager l'engagement social des employés

Au cours du dernier exercice financier, la SAQ a présenté son nouveau Plan d'action de développement durable 2013-2015. Elle s'est ainsi engagée à mettre en place des initiatives conformes aux grandes orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, tout en respectant le contexte d'affaires dans lequel elle évolue.

Au cours des trois prochaines années, l'entreprise entend poursuivre la concrétisation de la plupart de ses engagements précédents à l'aide d'actions « opérationnelles », en plus de réaliser de nouvelles actions dites « stratégiques » qui lui permettront d'atteindre quatre nouveaux objectifs étroitement liés à son Plan stratégique 2013-2015, soit offrir des produits et des services alignés sur les besoins des clients, améliorer la productivité et la performance, optimiser la chaîne d'approvisionnement et poursuivre le développement de nouvelles occasions d'affaires.

L'implication de la SAQ dans le développement durable passera très largement par ses actions dans la « chaîne du verre ». Dans ce domaine, le plus grand défi pour l'entreprise est de contribuer à valoriser les contenants de verre qu'elle met en marché.

Fruit de la participation enthousiaste de plusieurs parties prenantes, voici le bilan 2012-2013 des différentes réalisations qui contribuent à renforcer le positionnement de la SAQ en tant qu'entreprise responsable.

Objectifs

Objectif gouvernemental retenu[1] :

Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones

Objectif organisationnel :

Offrir des produits et des services alignés sur les besoins des clients

Action

Intensifier le rayonnement de la catégorie des produits québécois

Indicateur

% des ventes

Cible

% supérieur d'au moins 5 % par rapport aux ventes de la SAQ

Résultat de l'année

13,55 %

1 **Agenda 21 de la culture du Québec**

Objectif 11 : Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale. Mettre en valeur les retombées économiques de la culture québécoise. Élaborer de nouveaux modèles de soutien économique de la culture et de valorisation du mécénat. Valoriser l'entrepreneuriat culturel sous toutes ses formes. Soutenir la présence culturelle québécoise sur la scène internationale et l'inclure dans les planifications économiques locales et régionales.

Objectif 15 : Valoriser la culture en tant que réservoir de pratiques, de savoir-faire et de traditions qui contribuent à protéger et à stimuler la diversité biologique et culturelle. Intégrer la réflexion sur le territoire et l'environnement à toute démarche culturelle.

Objectif 16 : Reconnaître et valoriser l'expression artistique et les spécificités culturelles régionales de manière à lutter contre l'uniformisation et la standardisation de la culture par une production diversifiée ancrée dans le territoire.

- Organisation d'une mission commerciale en France et en Suisse avec 22 entrepreneurs visant à consolider certains apprentissages en lien avec l'agrotourisme et la production de mousseux de qualité, en plus de susciter une meilleure compréhension du système coopérant implanté dans le Valais.
- Mise en œuvre d'un projet pilote de régionalisation des produits québécois auquel 15 succursales ont participé. Celles-ci ont proposé 4 produits supplémentaires à leur clientèle afin d'augmenter l'offre de produits de qualité provenant des artisans du Québec. Au cours de la période d'essai de 3 mois, les ventes de ces produits ont affiché une augmentation de 13,5 %. L'expérience sera donc reconduite.
- Appui au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans la diffusion de la publicité « À la tienne Québec », qui incite les consommateurs à se déplacer dans les domaines de production des alcools du terroir.
- Tenue d'une formation destinée aux employés dont l'objectif était de mieux leur faire connaître les produits alcooliques québécois en plus de faire tomber le préjugé voulant qu'ils soient de moindre qualité que les produits importés. Présentée sous forme de speed tasting, cette formation a permis aux employés de rencontrer des producteurs artisans d'ici et d'assister à des conférences portant sur les efforts déployés par la SAQ pour soutenir les producteurs québécois, et plus généralement la viticulture au Québec, ainsi que d'approfondir l'histoire du cidre québécois.

Objectifs

Objectif gouvernemental retenu :

Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables

Objectif organisationnel :

Améliorer la productivité et la performance

Action

Poursuivre les efforts de mobilisation et mettre en place des pratiques et des outils favorisant un milieu de travail sain, sécuritaire, ouvert et inclusif

Indicateur

Indice de mobilisation des employés (IME) (triennal)

Cible

Résultat en progression et au moins égal au balisage

Résultat de l'année

+24 (par rapport à +19 en 2009)[2]

2 En 2009, l'IME de +19 indiquait un niveau de mobilisation « en zone de démarrage » alors que l'indice de +24 obtenu en 2012 signifie que les employés sont maintenant en « zone d'accélération ».

- Réalisation d'un deuxième sondage IME auprès de l'ensemble des employés afin de mesurer leur niveau de mobilisation au travail. Avec un taux de participation de près de 87 %, l'indice est passé de +23 en 2009 à +24 cette année. Il a permis de dresser un bilan positif de la mobilisation et de l'engagement du personnel. Cette progression positionne la SAQ aux côtés des plus grandes entreprises du Québec.
- Mise en place du programme *Destination leadership* afin de faire évoluer la culture de gestion vers un leadership de proximité. Le succès durable de l'organisation passe par le développement de ses gestionnaires et par une connaissance fine de l'environnement d'affaires, en constante évolution.
- Mise en place d'une démarche de partenariat avec le Syndicat du personnel technique et professionnel (SPTP) en misant sur la confiance, la résolution concertée de problèmes, la communication et le travail d'équipe. Ce travail paritaire a permis la création d'un cadre de fonctionnement qui vise à solidifier les relations entre le SPTP et la direction de la SAQ. Des rencontres mensuelles sont organisées afin d'échanger sur les activités en cours et à venir, ainsi que sur les enjeux possibles pour chaque division.
- Mise en ligne, sur la plateforme Web *Espace formation* SAQ, de 29 formations virtuelles dédiées aux employés du réseau de succursales et aux employés des secteurs administratifs. Ce sont maintenant 38 % des formations qui sont offertes en mode virtuel.
- Mise en place d'un programme de gestion de la performance auprès des employés techniques et professionnels afin de mieux mesurer et reconnaître leur contribution aux succès de l'entreprise. Issue du travail d'un comité conjoint SAQ-SPTP, cette démarche joue un rôle essentiel dans le développement, la mobilisation et l'engagement des employés, en plus de contribuer à la performance de l'entreprise.

Objectifs

Objectif gouvernemental retenu :

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Objectif organisationnel :

Optimiser la chaîne d'approvisionnement

Action

Appliquer la Politique d'approvisionnement responsable en l'intégrant à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement

- Cette action a été retirée pour être fusionnée avec l'action « Mieux connaître les pratiques responsables liées au domaine du vin et les attentes des consommateurs en ce sens » puisque cette dernière est plus globale. Cette fusion permettra entre autres d'éviter un croisement de données.

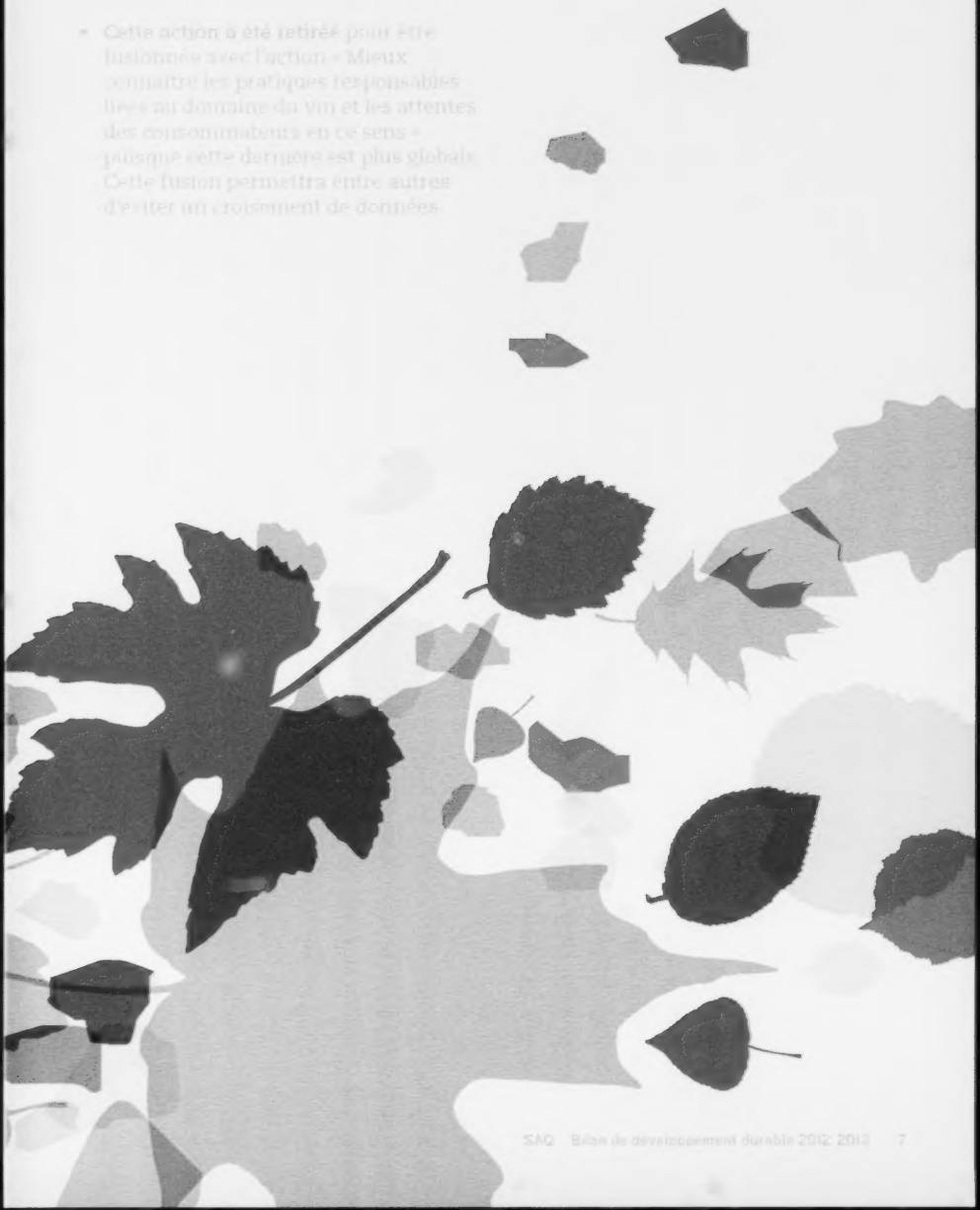

Objectifs

Objectif gouvernemental retenu :

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser au besoin la certification des produits et des services

Objectif organisationnel :

Optimiser la chaîne d'approvisionnement

Action

Mieux connaître les pratiques responsables liées au domaine du vin et les attentes des consommateurs en ce sens

Indicateur

% de fournisseurs de produits courants qui démontrent des pratiques responsables

Cible

% de fournisseurs en progression par rapport à l'année précédente

Résultat de l'année

Selon un recensement fait à partir d'autodéclarations, environ 35 % des fournisseurs de vins courants auraient des pratiques « responsables »[3].

3. Les pratiques déclarées feront l'objet d'une évaluation au cours de l'année 2013-2014 afin de déterminer le taux réel de fournisseurs ayant des pratiques responsables.

- Recensement des pratiques responsables de tous les fournisseurs de vins courants afin de dresser un portrait du marché international et du niveau d'engagement actuel. Les pratiques définies comme « responsables » sont liées au type d'agriculture utilisé, à la mise en place d'une gestion environnementale (eau, énergie, matières résiduelles, gaz à effet de serre), à une saine gestion des ressources humaines (droits humains, santé-sécurité) et à toute autre démarche globale de développement durable. Les informations colligées proviennent d'autodéclarations faites par les fournisseurs sur leur site Internet. Aucune validation officielle n'a été effectuée.
- Réalisation d'une analyse de cycle de vie afin d'établir le profil environnemental et socioéconomique du vin et d'en désigner les « points chauds », comme les étapes, les processus, les flux et les comportements des entreprises les plus susceptibles de se révéler néfastes. Sur la base des résultats, des critères environnementaux et sociaux seront définis et des points seront attribués aux fournisseurs ayant les meilleures pratiques en vue de les distinguer en succursale au moyen d'un logo.
- Réalisation d'un balisage des principales initiatives d'affichage environnemental en Europe et en Amérique du Nord dans le secteur de la grande distribution. Cette démarche avait pour but d'inventorier les modes d'affichage utilisés, les méthodologies d'évaluation des produits et les points chauds retenus. Cette investigation a permis une analyse critique des meilleures pratiques, en plus de faire ressortir certaines recommandations concernant les éléments essentiels à prendre en compte dans l'éventualité où la SAQ souhaiterait instaurer un système d'affichage.
- Consultation des clients relativement à leur perception d'un produit dit « responsable », leur réaction face à une démarche d'accréditation « vin responsable » de la SAQ et l'effet éventuel d'une telle accréditation sur leurs comportements d'achat.
- Révision de la grille de sélection des nouveaux produits et modification des critères associés au développement durable : pratiques de gestion environnementale (certifications associées), certification d'agriculture biologique, embouteillage local et poids du contenant.

Objectifs

Objectif gouvernemental retenu :

Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services

Objectif organisationnel :

Poursuivre le développement de nouvelles occasions d'affaires

Action

Favoriser les contenants de verre allégé

Indicateur

% de réduction du poids moyen des contenants de produits courants

Cible

20 % de réduction d'ici 2017 (par rapport à 2010)

Résultat de l'année

Réduction de 1,5 %

- 2012-2013 sera dorénavant l'année de référence en ce qui concerne l'identification d'un poids moyen pour les vins courants. 1 115 produits ont été pesés au laboratoire de la SAQ au cours de cette période. Les résultats obtenus ont permis de découvrir que 195 vins courants affichent déjà un poids allégé, soit inférieur à 420 grammes.
- Envoi d'une communication aux agents et aux fournisseurs à l'automne 2012 afin de les informer sur les orientations de la SAQ concernant le verre allégé et l'approvisionnement responsable. Une seconde correspondance leur a été adressée en janvier 2013 afin de leur communiquer le poids de leurs contenants et celui des autres produits présents dans les mêmes catégories, permettant ainsi une comparaison entre pairs.

Objectifs

Objectif gouvernemental retenu :

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec

Objectif organisationnel :

Poursuivre le développement de nouvelles occasions d'affaires

Action

Encourager la recherche et le développement

Indicateur

Sommes investies annuellement en recherche et développement

Cible

300 000 $

Résultats de l'année

100 000 $ au Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)

200 000 $ à la Chaire SAQ de valorisation du verre dans les matériaux de l'Université de Sherbrooke

Près de 184 000 $ pour des projets de valorisation du verre mixte dans les dalles de béton

- Après sept ans de travail, la SAQ est la première entreprise au monde à intégrer la poudre et les agrégats de verre au béton des planchers, des trottoirs ou encore des pavés unis. Cette année, des dalles de béton ont été coulées dans 13 succursales et l'immeuble administratif, remplaçant une grande partie des agrégats naturels calcaires et du ciment qui auraient été intégrés dans un mélange de béton traditionnel, ont ajouté à permis de diminuer la quantité de matières premières extraites pour la construction du bâtiment, diminuant d'autant les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui auraient été produites pour leur transformation. La surface étant polie et meulée, les tessons de verre y deviennent apparents, permettant ainsi d'éliminer le revêtement de sol de l'aire de vente au profit d'une finition de plancher originale. Cette initiative aura permis de valoriser l'équivalent de 1,7 million de bouteilles de verre.
- La SAQ, en collaboration avec la Chaire SAQ de valorisation du verre dans les matériaux de l'Université de Sherbrooke et le centre de tri Trioverres, s'est vu remettre une distinction en développement durable pour son innovation dans le traitement du verre dans le cadre du concours Contech en mars 2012.
- La section du Québec et de l'est de l'Ontario de l'American Concrete Institute octroie annuellement, en collaboration avec l'Association canadienne du ciment, le Prix au Mérite à une personne ou à une entreprise dont les actions novatrices ont contribué à la mise en valeur du béton et à l'avancement de son utilisation. Cette année, le comité de sélection a choisi de décerner ce prix à la SAQ pour ses efforts dans le développement d'une technologie permettant de recycler le verre dans la fabrication du béton. La récompense a été remise dans le cadre du séminaire *Progrès dans le domaine du béton*, qui offrait aux gens de cette industrie des présentations diversifiées sur l'utilisation du béton de ciment.

Axe d'intervention : Environnement

Objectif gouvernemental retenu :

Augmenter les parts d'énergie renouvelable ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec

Action

Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments de la SAQ

Indicateur

Consommation d'énergie des bâtiments dont la SAQ est propriétaire (GJ/m^2)

Cible

0,87 GJ/m^2 d'ici 2015

Résultat de l'année

0,85 GJ/m^2

- Implantation d'un système géothermique pour le chauffage et la climatisation d'un nouveau bâtiment de plus de 15 000 pi². Grâce à ce premier projet du genre à la SAQ, la consommation énergétique a été abaissée à 0,57 GJ/m², soit 42 % inférieure à la consommation d'un bâtiment similaire qui respecterait le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments-Canada 2011 (CNEB).
- Utilisation au siège social de luminaires à induction qui réduisent la consommation électrique de près de 50 % et dont les composantes ont une durabilité de 15 ans. Ceux-ci permettent également de diminuer les frais d'entretien et de consommation d'énergie tout en offrant un éclairage très accentué.
- Mise en œuvre d'un projet majeur de vérification des systèmes de chauffage et de climatisation qui a permis de retrancher 7 % à la consommation énergétique du Centre de distribution de Montréal. Étant le plus grand bâtiment de la SAQ, il consomme le plus d'énergie. Cette diminution de consommation énergétique lui vaut d'être l'un des projets les plus rentables de la SAQ depuis le début du programme d'efficacité énergétique mis de l'avant en 2004.
- Révision de l'ensemble du fonctionnement du système de ventilation dans le laboratoire de la SAQ. La saine gestion du débit de ventilation permettra d'éviter le gaspillage en période d'inoccupation.
- Utilisation de systèmes de chauffage à infrarouge modulants, les plus performants sur le marché, pour la cour intérieure de livraisons/expéditions du Centre de distribution de Montréal.

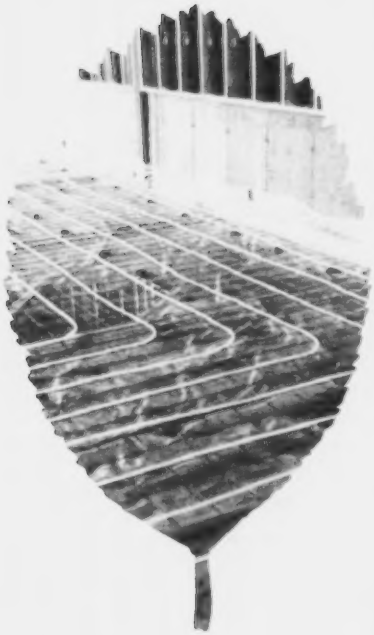

Axe d'intervention : Environnement

Objectif gouvernemental retenu :

Augmenter les parts d'énergie renouvelable ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec

Action

Accroître l'efficacité énergétique du transport

Indicateur

Nombre de caisses transportées par litre de carburant consommé

Cible

Amélioration de 2,5 % d'ici 2015 (par rapport à 2011)

Résultat de l'année

18,7 caisses/litre (amélioration de 5,79 %)

- Acquisition de cinq camions porteurs hybrides. La SAQ possède donc maintenant six camions diesel-électriques, ce qui en fait la plus importante flotte hybride parmi les entreprises canadiennes. Les résultats obtenus depuis 2009 démontrent un gain énergétique de 24 % avec l'hybride, par rapport aux camions comparables à propulsion diesel standard.
- Poursuite de l'installation de déflecteurs aérodynamiques sur tous les nouveaux tracteurs ainsi que de jupes aérodynamiques sur toutes les nouvelles remorques. Cette initiative permet de réduire jusqu'à 8 % la consommation d'essence.
- Ajout de 13 semi-remorques de 53 pieds à 3 essieux avec une capacité de charge supérieure permettant de transporter en moyenne 4 palettes supplémentaires.
- Maintien de la veille technologique avec le *Performance Innovation Transport* (PIT) et les energotests.
- Analyse des gains de consommation de carburant possibles grâce à l'ajout d'additifs.
- Formation théorique de huit heures offerte aux livreurs de Montréal et de Québec, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles du Canada, pour améliorer l'ensemble des comportements de conduite en matière d'économie de carburant.

Axe d'intervention : Environnement

Objectif gouvernemental retenu :

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et des ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

Action

Appliquer les meilleures pratiques écoresponsables dans la conception, la construction, l'exploitation et la gestion des immeubles de la SAQ

Indicateurs

% des projets d'aménagement et de construction intégrant des critères écoresponsables

Quantité de succursales et de bâtiments administratifs ayant fait l'objet d'une demande de certification environnementale

Cibles

100 % des projets d'aménagement et de construction devront intégrer des critères écoresponsables

Au terme de l'année 2016, avoir demandé 25 certifications environnementales pour le réseau des succursales et pour les bâtiments administratifs

Résultats de l'année

100 % des projets d'aménagement et de construction ont intégré des critères écoresponsables

5 succursales ont fait l'objet de demandes de certification environnementale

1 bâtiment administratif (édifice Tellier) est présentement à l'étude en vue de l'obtention d'une certification écologique

- Obtention d'une certification écologique LEED Canada-CI Argent pour la succursale SAQ Sutton.
- Des choix écoresponsables ont été effectués dans l'agrandissement d'un édifice administratif situé sur la rue Tellier à Montréal. En voici quelques exemples : géothermie, mobilier certifié Greenguard, tuiles de plafond et tapis renfermant près de 70 % de matières recyclées, peinture à faible émission de composés organiques volatils (COV), toiture blanche, fenêtres pleine grandeur pour favoriser l'éclairage naturel, abri à vélos ainsi qu'un plancher intégrant du verre recyclé.
- Des mesures écoresponsables ont également été adoptées dans le projet de réaménagement d'un ancien édifice en vue d'accueillir de nouveaux usagers : mise en place d'un plan de détournement des matières résiduelles provenant du chantier, spécification de matériaux écologiques, réemploi de plusieurs éléments de mobilier (remise à neuf de postes de travail datant de plus de 20 ans, conservation des comptoirs existants et réutilisation d'autres comptoirs provenant des succursales). Un projet pilote a également permis la fabrication et l'application, pour la première fois, d'un apprêt scellant à base de poudre de verre recyclé sur les murs intérieurs de l'édifice.

Axe d'intervention : Environnement

Objectif gouvernemental retenu :

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

Action

Gérer les matières résiduelles en fonction des 3 RV-E (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination)

Indicateur

Taux de récupération des matières résiduelles générées à l'interne

Cibles (d'ici 2015[5])

Récupérer 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels (fibres et PVM)

Traiter 60 % de la matière organique putrescible résiduelle (ex. : par compostage)

Résultats de l'année

Globalement, 85,8 % des matières résiduelles générées à l'interne ont été récupérées[6].

Plus spécifiquement :

papier, carton, plastique, verre et métal : 82,1 %

matières organiques : 95 %

putrescibles : 38,1 %

non putrescibles (bois) : 97,5 %

5 Les cibles établies proviennent de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015.

6 Les résultats compilés dans le cadre des études de caractérisation réalisées en 2012 représentent la performance des Centres de distribution (Montréal et Québec).

- Caractérisation des matières résiduelles pour les deux Centres de distribution (Montréal et Québec)
- Dépôt d'un nouveau plan de gestion intégrée des matières résiduelles (amélioration continue des systèmes actuels).

Axe d'intervention : Environnement

Objectif gouvernemental retenu :

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Action

Mettre en œuvre le système de gestion environnementale

Indicateur

Nombre d'avis d'infraction en vertu de la réglementation

Cible

Aucun avis d'infraction

Résultat de l'année

Aucun avis d'infraction

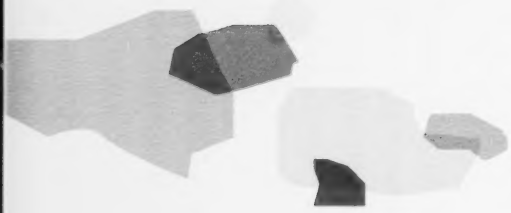

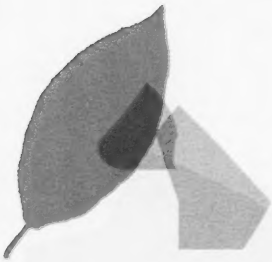

- Réalisation d'un nouvel audit de conformité environnementale pour les Centres de distribution (Montréal et Québec)
- Formation à la gestion environnementale de l'ensemble des intervenants ciblés

Axe d'intervention : Environnement

Objectif gouvernemental retenu :

Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et services

Action

Minimiser les impacts des emballages

Indicateur

Poids total des matières (contenants et imprimés), déclaré en kilogrammes (kg), dans le cadre du Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles (c. Q-2, r. 10)

Cible

Réduction du poids total (kg) des contenants et imprimés par rapport à l'année précédente

Résultats de l'année[7]

Contenants : 93 139 040 kg

Imprimés : 960 063 kg

7. Poids déclarés en 2011 : contenants (98 625 220 kg) et imprimés (960 063 kg)

- Participation au financement de l'implantation d'un équipement, fabriqué au Québec qui permet la soustraction des particules fines de verre dès le début du procédé de triage des matières dans les centres de tri. Cette solution technique donne une valeur au verre tout en empêchant celui-ci de contaminer les autres matières, dont le papier et le carton. Cette innovation importante dans le traitement du verre en centre de tri a été annoncée par la SAQ, Tricentris, Cascades ainsi que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en avril 2012.
- Adhésion au regroupement bacs+ créé à l'instigation de Éco Entreprises Québec, dont la mission est de démontrer la performance et l'efficacité de la collecte sélective.
- Atteinte d'un taux de récupération de 94 % des contenants de la SAQ dans le secteur résidentiel grâce à l'implication de la population québécoise dans la collecte sélective municipale.

Axe d'intervention : Environnement

Objectif gouvernemental retenu :

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et des ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

Action

S'assurer que les responsables des événements commandités par la SAQ prennent toutes les mesures nécessaires pour récupérer les contenants de boissons alcooliques ainsi que les verres utilisés pour le service

Indicateur

% annuel des événements commandités dont les responsables récupèrent les contenants de boissons alcooliques et les verres utilisés pour le service

Cible

100 % des événements commandités

Résultat de l'année

100 % des événements commandités

- Insertion d'un critère d'admissibilité lié à l'environnement dans le formulaire électronique de demande de commandite
- Demande d'un rapport sur les initiatives de développement durable mises en place à l'occasion des événements, remis au moment des rencontres de bilan avec les organisateurs.
- Vérification que tous les promoteurs qui ont reçu une commandite événementielle aient signé le document *Éthique de vente* SAQ avant le début de l'événement

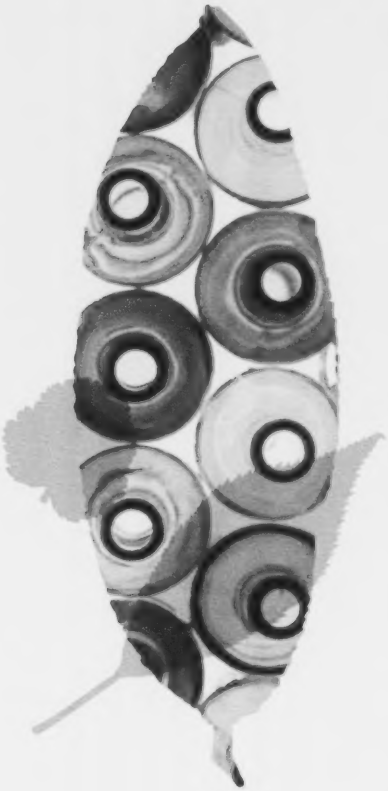

Axe d'intervention : Éthique de vente

Objectif gouvernemental retenu :

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, la sécurité et l'environnement

Action

Maintenir la vente responsable de boissons alcooliques

Indicateur

Taux d'application de l'éthique de vente à l'occasion de la visite semestrielle de clients-mystères mineurs

Cible

100 % d'application

Résultat de l'année

91,2 % d'application

- Mise à jour de la procédure sur l'éthique de vente en succursale en partenariat avec le Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB) afin de débuter une démarche paritaire de Processus de résolution de problèmes (PRP) en plus de revoir la directive et de développer une stratégie commune pour en améliorer l'application dans le réseau.
- Utilisation de plusieurs outils d'information et de sensibilisation afin de renforcer l'application de l'éthique de vente auprès du personnel et de la clientèle. En voici quelques exemples :
  - formation virtuelle portant sur la procédure à suivre pour appliquer l'éthique de vente (nouveaux employés formés dès l'embauche, rafraîchissement des notions apprises par l'ensemble des employés déjà en poste, formation adaptée aux directeurs de succursale);
  - feuillets explicatifs disponibles aux caisses pour les clients qui souhaitent en apprendre davantage;
  - autocollants de plancher qui indiquent *Préparez-vous à montrer vos cartes*;
  - messages sur les écrans caisses;
  - publicités radio et télé (Vrak. TV, Teletoon, MusiquePlus, Télé-Québec, Ztélé et RDS), principalement diffusées lors des périodes plus à risque telles que la rentrée scolaire, la semaine de relâche et les bals de finissants.

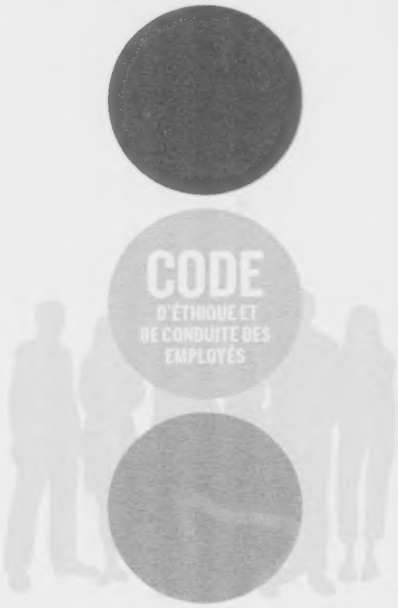

Axe d'intervention : Approvisionnement

Objectif gouvernemental retenu :

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Action

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable[8]

Indicateur

% (en valeur monétaire) d'application des guides d'achat responsable dans les contrats de 200 000 $ et plus

Cible

100 %

Résultat de l'année

S. O.

8 Activité incontournable dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013

- Élaboration d'une directive spécifiant que toute personne autorisée à effectuer l'achat d'un bien ou d'un service aura la responsabilité de vérifier si des critères d'approvisionnement responsable minimaux ont été établis par l'entreprise pour le type de bien ou de service qu'elle doit se procurer.
- Élaboration de guides d'achat (17 au total) afin de faciliter la tâche des requérants de tous les types de biens et de services ciblés par le gouvernement et désignés comme étant à risque en matière d'approvisionnement responsable. Ces guides définissent en détail les critères minimaux à respecter ainsi que les meilleures pratiques à envisager et permettront aux requérants d'obtenir facilement l'information nécessaire pour sélectionner biens ou services en conformité avec la Directive sur l'approvisionnement responsable de biens et services.
- Formation théorique sur la démarche d'approvisionnement responsable de l'entreprise offerte à l'ensemble des tables de gestion ainsi qu'aux principaux requérants responsables des types de biens ciblés par les guides d'achat.
- Mise sur pied d'une gouvernance traitant spécifiquement de l'approvisionnement responsable en biens et services : un comité orienteur et un comité directeur, composés de représentants des principaux services touchés, sont responsables d'établir et d'approuver les grandes orientations de la démarche.

Axe d'intervention : Communication

Objectif gouvernemental retenu :

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique[9]

Indicateur

% du personnel ciblé ayant suivi la formation sur le développement durable

Cible

50 % du personnel ciblé d'ici mars 2013

Résultat de l'année

74 % du personnel ciblé[10] a suivi la formation sur le développement durable

9 Activité incontournable dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013

10 Le personnel ciblé représente 1 262 personnes (gestionnaires, employés professionnels et techniques et bureaux syndicaux)

- Lancement de la formation virtuelle « Introduction au développement durable ».
- Tenue en avril d'une Semaine du développement durable, au cours de laquelle des verres réutilisables ont été remis à l'ensemble des employés des centres administratifs. Ces derniers étaient également sensibilisés aux bienfaits pour la santé d'une consommation régulière d'eau.
- Montage en juin de stands d'information dans le cadre de la Semaine nationale de l'environnement afin de présenter les différents projets en cours permettant la valorisation du verre.
- Organisation de la Semaine québécoise de réduction des déchets afin de rappeler aux employés l'importance des 3RV-E (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination) et de diffuser les résultats de la dernière caractérisation des matières résiduelles.

Axe d'intervention : Communication

Objectif gouvernemental retenu :

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action

Informer les publics cibles des réalisations de la SAQ en matière de développement durable

Indicateur

% d'accord à l'effet que la SAQ se préoccupe de développement durable

Cible

60 % de la population en général

Résultat de l'année

71 % de la population

- Publication du bulletin électronique *À la santé de la planète* (parutions : février et septembre 2012 ainsi que février 2013).
- Annonce publique du partenariat SAQ et Tricentris pour une innovation importante dans le traitement du verre en centre de tri. Ce projet vient renforcer les succès enregistrés par la collecte sélective dans le traitement du verre (avril 2012).
- Positionnement de la valeur du développement durable au Rendez-vous des gestionnaires : vidéo et allocution du vice-président responsable du développement durable (avril 2012).
- Pages dédiées au développement durable dans le magazine *Tchin Tchin* (avril et juillet 2012).
- Diffusion de la Politique d'approvisionnement responsable (mai 2012).
- Information sur le test du paillis de verre dans les centres administratifs (juillet 2012).
- Chroniques sur les produits du terroir à l'émission télévisuelle *Par-dessus le marché*, diffusée par la chaîne V (automne-hiver 2012).
- Publication du Plan d'action de développement durable 2013-2015 (janvier 2013).
- Publicités :
  - ARQ *Info* : La SAQ à l'heure du LEED ! (avril 2012)
  - Voir vert : Valorisation du verre// Saviez-vous que ? (juin 2012)
  - Novae : Valorisation du verre// Saviez-vous que ? (juin et octobre 2012)
  - Quorum : Valorisation du verre// Saviez-vous que ? (février 2013)
- Éthique de vente :
  - Cadre corporatif en succursale (mi-mai à mi-juin et septembre 2012)
  - Publicités sociétales « Exquis » et bottin « Opération Nez rouge » (décembre 2012)
- Parution du Bilan de développement durable 2011-2012 dans le rapport annuel de la SAQ.

Axe d'intervention : Employés

Objectif gouvernemental retenu :

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, la sécurité et l'environnement

Action

Optimiser la gestion de la santé et de la sécurité au travail

Indicateur

% d'avancement du plan d'optimisation

Cible

100 % du plan en 2014

Résultat de l'année

74 % pour le projet global et 100 % pour les initiatives de l'année 2012-2013

- Analyse du risque et élaboration des plans d'action selon l'appréciation du risque et le seuil de tolérance déterminé :
  - Plus de 21 tâches dans 3 secteurs de l'organisation ont fait l'objet d'une analyse de risque;
  - Toutes les tâches ont fait l'objet d'un plan d'action correctif lorsque l'appréciation du risque était au-dessus du seuil de tolérance.
- Participation active de plus de 1 200 employés à l'une des formations suivantes :
  - « Manutention sécuritaire de charge »;
  - « Intervenir auprès d'une clientèle difficile »;
  - « Le gestionnaire au cœur de la SST ».
- Développement d'une gouvernance d'entreprise en matière de santé et sécurité au travail (SST) :
  - La performance et les résultats de la SAQ en SST font l'objet d'une revue trimestrielle permettant de s'assurer du maintien des efforts et de l'amélioration continue des actions en prévention;
  - Élaboration et mise à jour de plus d'une quinzaine de procédures de travail sécuritaire à la Logistique et Distribution.
- Mesure de la performance SST à partir d'indicateurs clés :
  - Première année complète de constitution de la base de données de fréquence et de gravité des accidents du travail. Ces données permettront à la SAQ de mesurer un des volets de sa performance en prévention des accidents du travail et également de se comparer avec les entreprises similaires qui sont chefs de file en la matière.

Axe d'intervention : Communauté

Objectif gouvernemental retenu :

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté

Action

Encourager l'engagement social des employés

Indicateur

Taux de participation
(par rapport au nombre de places disponibles pour une activité)

Cible

Accroître le taux de participation par rapport à l'année précédente

Résultat de l'année

Taux de participation de 33 %[11]

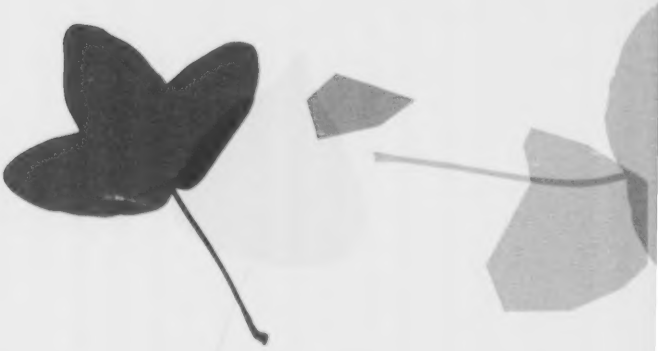

11. En 2011-2012, le taux de participation était de 32 %.

- Organisation d'une activité bénévole en collaboration avec La Tablée des Chefs dans six régions du Québec. Les participants étaient invités à préparer les ingrédients secs nécessaires pour cuisiner une soupe nutritive remise en pot aux familles dans le besoin. Quelque 150 personnes ont contribué à préparer un total de 4 460 pots de mélange de soupe.

Imprimé au Québec
ISSN 0845-44594-5
ISBN 978-2-550-67091-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-67092-6 (version PDF)

100 %
BIO GAZ
EcoLogo
FSC